



Revision de pension alimentaire

Par **cromagnon94**, le **25/01/2012** à **20:01**

Bonjour,

je dois passer prochainement pour une révision de pension car j ai perdu mon travail. Je me suis dépacé avec ma compagne fin décembre 2011, et me suis domicilié à une autre adresse. La maison qu'elle habite a été achetée 50/50, et je n'ai pas déménagé nous vivons actuellement en cohabitation. Mon ex femme est très vicieuse et nous redoutons une enquête de voisinage ou un huissier. Que devons nous faire.

Nous nous sommes dépacés car elle ne veut pas m'entretenir et payer pou mes enfants car elle paie déjà pour la sienne.

Je me présente sans avocat faute de moyen